

Après-midi

13H45 • 14H45

Roland JANVIER, Directeur général de l'Association Massé-Trévidy, Quimper, membre du GNDA.

« *Enjeux et perspectives de l'accompagnement au domicile* »

14H45 - 15H45

Djaoui ELIAN, Psychosociologue, consultant, formateur, auteur, Paris

« *L'intervention à domicile : spécificités et complexité du rôle professionnel* »

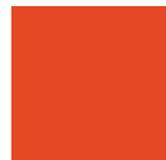
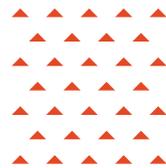
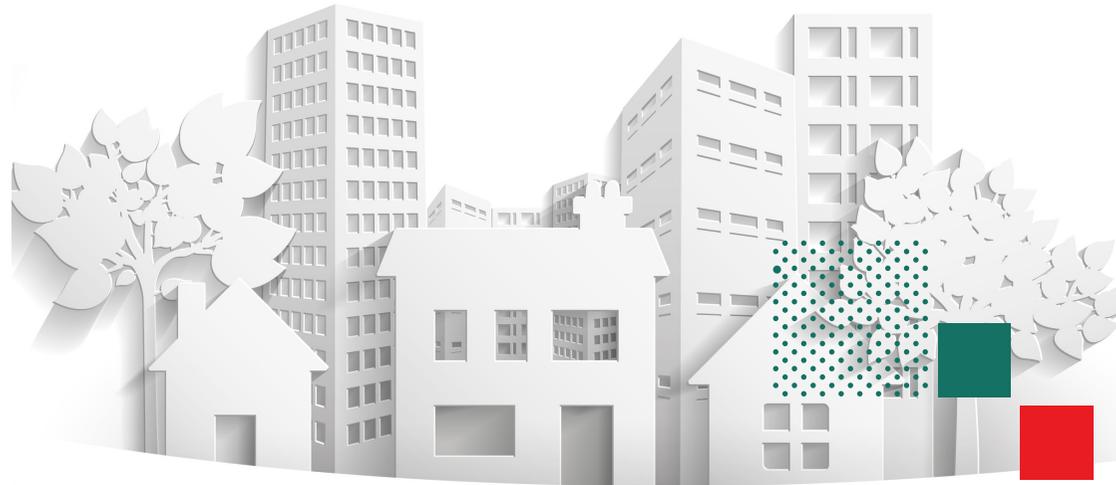
15H45 - 17H00

Corinne STEIN-JANSON, Avocat collaboratif, Besançon

« *Travail hors les murs : cadre légal, éthique et déontologie* »

17H00

Clôture de la journée



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

vf2 : 01/03/18

www.irts-fc.fr

L'institutionnalisation « hors les murs » : l'intervention à domicile

Journée d'étude organisée en partenariat avec
la délégation Franche-Comté du CNFPT

JEUDI 26 AVRIL 2018

IRTS de Franche-Comté

AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX



Matinée

8H30

Accueil des participants

9H00 • 9H05

Allocation d'ouverture : **Isabelle SAUVAGE-CLERC**, Directrice du PREFAS, IRTS de Franche-Comté, **Catherine BINETRUUY**, Conseillère en formation CNFPT, Délégation Franche-Comté

9H05 • 9H10

Introduction de la journée : **Nasséra SALEM**, Cadre pédagogique PREFAS, IRTS de Franche-Comté

9H10 • 10H30

Nelly DECHÊNE, Psychologue, **Frédérique POIRIER**, Éducatrice Spécialisée, **Corinne PILLOT**, Auxiliaire de Puériculture, Centre Parental Croix Rouge, Migennes

« *Du dedans au dehors, l'ouverture du territoire des interventions du chez nous à chez eux* »

Patricia CUDEY, Directrice de l'offre de services et de la qualité à la Fédération ADMR de la Haute-Saône

« *Travailler ensemble au domicile des familles pour une meilleure coordination des actions éducatives.* »

10H30 • 10H45 - PAUSE

10H45 • 12H15

Jean-Bernard PATURET, Philosophe, Professeur des Universités à Montpellier Paul-Valéry.

« *Permanence de l'institution, Éthique de l'accompagnement : De l'établissement au domicile* »

12H15 • 13H45

Déjeuner libre

L'institutionnalisation « hors les murs » : l'intervention à domicile

LES INSCRIPTIONS
S'EFFECTUENT
UNIQUEMENT EN
LIGNE SUR NOTRE
SITE INTERNET

www.irts-fc.fr

AGENTS
TERRITORIAUX

Inscription via le CNFPT,
code d'inscription B2C12

Les politiques de ces dernières années en direction des personnes accompagnées s'orientent vers leur inclusion dans le milieu ordinaire de vie et leur univers de référence (école, famille, travail, loisirs etc.).

L'intervention sociale et médico-sociale à domicile constitue aujourd'hui une pratique en développement traversée par de multiples enjeux dont les politiques sociales sont le révélateur.

C'est une véritable évolution culturelle qui est proposée. L'ensemble des services et des établissements relevant de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap, du vieillissement, de la psychiatrie... doit s'ajuster à cette nouvelle orientation.

L'objectif est de tendre vers un accompagnement global de la personne en fluidifiant les parcours. Il faut donc coopérer, se coordonner dans la proximité. Cela nécessite de repenser les organisations de travail au regard des histoires de vie des usagers, avec un investissement de l'ensemble des partenaires et des acteurs présents sur les territoires pour assurer un accompagnement de qualité.

Le travail social « hors les murs » recouvre des nombreux espaces d'intervention et particulièrement dans le domaine privé du domicile.

Si l'intervention sur le lieu de vie des personnes, constitue une plus-value, elle n'est pas sans confronter

les professionnels à des défis en termes de flexibilité, de stratégies d'intervention, de questions éthiques et déontologiques.

Le domicile est un lieu de vie, un abri qui permet de protéger l'intimité, le lieu d'activités sociales et d'interactions affectives, le théâtre de la famille et de la sociabilité. Le logement se caractérise par ailleurs par un ancrage dans un territoire (le logement, la maison, l'immeuble, la cité, le quartier, la commune..).

Reste que cet accompagnement à domicile où le professionnel s'engage individuellement auprès de l'usager et de sa famille met en jeu une dynamique particulière de l'interaction. Elle se caractérise par une implication affective, émotionnelle, des mouvements transférentiels et contre-transférentiels qu'il convient d'identifier.

Et enfin, l'accompagnement à domicile ne peut remplir complètement son rôle que s'il y a un maillage médico-social pertinent. Autrement dit il est important de ne pas opposer, domicile et institution. Dès lors comment se construit l'espace de travail entre public /privé, professionnel/ personnel, intime ?

Peut-on identifier une « bonne posture » dans l'accompagnement à domicile ? Comment le professionnel peut-il porter le cadre institutionnel seul à domicile ? Comment l'action du professionnel peut-elle s'articuler avec celles des usagers et de leur famille ?

N'y a-t-il pas un risque de brouillage des frontières entre les champs d'intervention des différents acteurs : aidants familiaux, aidants professionnels et même, professionnels du soin en établissement ? Ce qui peut contribuer à les fragiliser.

La politique de désinstitutionnalisation et le développement des services à domicile signifient-ils

un désengagement de l'État ?

Nous posons le postulat que l'intervention « hors les murs » et à domicile, impose une évolution dans les modes de faire.

Cette journée se situe dans le prolongement de la journée d'étude du 6 octobre 2016 qui a engagé la réflexion sur la désinstitutionnalisation.

Comme l'an passé, chercheurs et professionnels viendront éclairer ces questions, croiser leurs analyses pour nous aider à appréhender la complexité de ce sujet.

TARIFS

Professionnel : 55 € • Etudiant hors IRTS, adhérent ARTS, demandeur d'emploi : 25 € • Groupe à partir de 5 personnes : nous contacter

Les agents territoriaux peuvent s'inscrire gratuitement auprès du CNFPT code : B2C12